news.belgium

02 Mar 2023 -17:23

Ordre du jour du Conseil des ministres du 3 mars 2023

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Nomination d'un membre du Conseil supérieur de l'emploi
- Marché public concernant l'organisation de formations IT pour différents organismes fédéraux
- Modification de l'arrêté royal concernant le coût des produits radio-pharmaceutiques
- Covid-19 : modification de l'accord de coopération concernant le testing et le tracing Deuxième lecture
- Fixation du plan fédéral de réduction des biocides
- Accord sur un espace aérien commun entre l'Union européenne et l'Ukraine
- Accord avec le Luxembourg sur l'exercice d'activités à but lucratif par des membres de la famille du personnel diplomatique et consulaire
- Nomination CEO SNCB

https://chancellerie.belgium.be

- Mesures d'adaptations fédérales dans le cadre du changement climatique 2023-2026
- Dispositions diverses en matière d'économie
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe Rue de la Loi 16 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 02 11

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos Service Rédaction +32 2 287 41 10 pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals Service Rédaction +32 2 287 41 22 elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge Service Rédaction +32 471 84 21 87 maxime.darge@premier.fed.be

